L'actu
Infor'Ama
Votre bulletin communal

EDITO

Chères Amaytoises, Chers Amaytois,

« Nous avons 10 ans pour réussir la transition définie par le Plan Air-Climat 2030 auquel notre commune a adhéré. 10 ans pour basculer vers une société plus écologique, solidaire et démocratique. »

Dans ce cadre, nous avons reçu une subvention pour engager un **coordinateur POLLEC** (Politique Locale Energie Climat). Sa mission principale sera d'appliquer le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). Il devra animer et mobiliser les acteurs du territoire lors d'événements liés au PAEDC. Il travaillera directement avec les services Environnement, Energie et Mobilité. Il établira également une collaboration avec les écoles, les mouvements de jeunesse, les associations … afin de sensibiliser aux enjeux climat-énergie et à l'éco-citoyenneté.

Parallèlement à cet engagement, nous avons reçu un subside de 75.000 € qui nous permettra de mettre en œuvre une des thématiques du Plan, **la Mobilité.** Ce budget sera alloué à un **éclairage intelligent** pour la mobilité douce et voirie piétonne.

L'environnement, c'est notre cadre de vie, c'est l'avenir de notre planète et c'est aussi l'affaire de tous. Le PAEDC n'est pas figé. Il peut évoluer en fonction des nouvelles opportunités et des projets qui se présentent à nous. La liste des points du plan est disponible sur notre site communal *www.amay.be*. N'hésitez pas à la consulter et à nous interpeller. Votre avis est important.

■ *Didier Lacroix*
Echevin de l'Environnement et de l'Energie

N° 71
MARS 2021
www.amay.be

Actus en bref 2 - 3
Quoi de neuf dans nos écoles
Commune Commerce équitable
PIST'H - Info santé
Tourisme

PLAN ÉNERGIE CLIMAT AVANCEMENT 4 - 5

Vaccination 6 - 7 - 8
Maya
Tribunes politiques
Printemps sans pesticides
News CPAS - Agenda

Crédit photos : Didier Vael, CEO de Techno Metal Industrie

ACTU EN BREF…

Site éclusier

Le weekend des 23 et 24 janvier, ont été installées les deux premières portes de l'écluse d'Ampsin-Neuville. Les deux dernières seront mises en place à la fin de 2022.

On passe aux LEDs !

Démarrage de l'opération de renouvellement de l'éclairage public qui a commencé avec le remplacement des lampadaires chaussée de Tongres en janvier dernier.

QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

Déchets… Prévenir c'est réduire !

Les équipes éducatives sensibilisent les élèves, depuis plusieurs années, à la gestion des déchets et à la préservation de l'environnement par de multiples actions.

Afin de conscientiser les citoyens de demain par des gestes simples qui s'inscrivent dans l'objectif du Zéro Déchet, **les écoles communales (Tilleuls, Ampsin, Thiers et Rivage)** en collaboration avec l'intercommunale Intradel, ont posé un geste supplémentaire en proposant aux **élèves de 5e et 6e année,** un emballage réutilisable pour les tartines.

Une alternative aux emballages jetables pour le lunch des enfants ! Pratique et économique, cet emballage permet d'économiser en moyenne 1 kg (soit 13 euros) d'aluminium par enfant et par an.

Cette distribution est entièrement gratuite. Un folder informatif quant à son utilisation leur a également été fourni.

COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE !

AMAY

Devenir Commune du Commerce équitable:

OBJECTIF ATTEINT !

En prélude à l'inauguration officielle, nous tenions à mettre en lumière tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ce projet en les remerciant pour leur engagement.

Ces derniers mois, vous avez été informés sur l'intérêt de **consommer des produits issus du commerce équitable,** sur l'organisation de **petits-déjeuners équitables à emporter.**

Nous vous remercions pour votre intérêt et de votre participation !

Cocorico !
Ces actions ont permis à notre commune d'obtenir le titre de Commune du Commerce équitable !

En attendant la possibilité d'inaugurer officiellement ce label en présence de la délégation Oxfam et Miel Maya Honing, des Autorités communales et des commerçants, nous tenions à mettre en lumière tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ce projet en les remerciant pour leur engagement.

Vous pouvez à présent trouver des produits issus du commerce équitable dans plusieurs commerces amaytois :

La boulangerie Henuzet (miel et confiture), la **Chouette Magique** (bijoux, sacs, livres, jeux), la **librairie Winden** (barres de chocolat), la **Cuisine de Nat et Pat** (café et sucre roux), la **Table de l'Abbaye** (vin, quinoa, lait, sucre), **Couleur Fleurs** (roses et orchidées).

Du côté de l'enseignement, **l'Abbaye de Flône** est la première école à se lancer dans l'aventure avec son « jeune magasin du commerce équitable », l'organisation annuelle de petits-déjeuners équitables et ses actions de sensibilisation dans le cadre d'un projet de partenariat avec le Sénégal.

Ma Cousette (café et cookies servis aux participants des ateliers de couture) et Amay en Transition (café et thé lors des Repair Cafés et Déjeuners de la Transition) jouent le jeu en tant qu'associations.

Et le bureau des **AP Assurances** propose jus et café équitables à son personnel.

Notre Administration communale a pris aussi le pli ! Saviez-vous que les achats pour les réunions protocolaires et l'extra-scolaire sont composés avec des produits équitables?

Avec les années, la liste des participants s'étoffera, les actions de sensibilisation auprès du grand public, des enfants, des employés communaux se multiplieront. **Vous êtes commerçant ou membre d'une association, d'une entreprise ou d'une école et vous souhaitez participer ?** N'hésitez pas à contacter le service Commerce (*festivites-commerce@amay.be ou 085/314 448).*

Pourquoi ? En consommant des produits équitables, vous permettez aux producteurs du Sud de **vivre dignement,** à leurs enfants d'aller à l'école. Le Commerce équitable a aussi un **impact réduit sur l'environnement. Pensez-y aussi quand vous faites vos emplettes !**

PIST'H : HANDYMADE

L'alternative locale qui favorise l'expertise des travailleurs en situation de handicap.

Face aux géants tels qu'Amazon ou Alibaba, des initiatives beaucoup plus locales et durables voient le jour. C'est notamment le cas de www.handymade.be qui commercialise via une boutique en ligne **des produits 100% belges fabriqués par des personnes en situation de handicap au sein des Entreprises de Travail Adapté.**

On y retrouve des produits uniques, fabriqués grâce à l'expertise de travailleurs et d'artisans qui ne peuvent pas travailler dans une entreprise "classique" en raison de leurs handicaps.

Des coffrets cadeaux, un poulailler, un coussin en noyaux de cerises, ou encore des lingettes démaquillantes écologiques ! Ce sont toutes des créations originales avec un petit supplément d'âme.

Handymade a été créé pour offrir à ces produits un canal de vente supplémentaire et aussi pour augmenter les opportunités d'emploi des travailleurs en situation de handicap.

Une réelle plus-value, tant dans la gamme de produits que dans leur qualité et la personnalité surprenante des personnes qui fabriquent tous ces produits et objets. Et c'est ce qui fait toute la différence.

UNE INFO POUR VOTRE SANTÉ

Bon à savoir : Certaines activités favorisent le **bien-être** et permettent de **diminuer le niveau de stress.**

1. Les exercices de relaxation

* Faire quelques respirations profondes dans la journée purifie le sang, améliore la lucidité du cerveau, aide à vaincre le trac et la timidité, à mieux supporter la douleur, et améliore la maîtrise de soi.

* La méditation régulière stimulerait continuellement le lobe préfrontal gauche, une zone de notre cerveau reliée à la sensation de bien-être.

2. L'exercice physique

* Pratiquer une activité physique régulière permet de se défouler et de libérer les tensions psychiques intérieures.

* La marche renforce le cœur, ralentit le rythme cardiaque au repos, augmente la capacité respiratoire, combat l'insomnie, facilite la digestion, détend les nerfs, fortifie les muscles et les os, et donne une sensation de calme et de bien-être.

3. Les activités créatives

* Peindre, jouer d'un instrument de musique, danser, travailler la matière, ... aident à se revitaliser.

4. La musique

* Le chant est un puissant anti-stress. Il dissout les tensions nerveuses et décoince les blocages émotionnels.

5. Le rire

* Une seule minute de rire détend autant que 30 minutes de relaxation.

Source : Lejeune, D. L'art de vivre en bonne santé. Unpublished CHU UCL Namur.

TOURISME EN TERRES-DE-MEUSE

« Apprendre en s'amusant » à deux pas de chez soi !

La Maison du Tourisme Terres-de-Meuse vous propose de faire le plein d'activités pédagogiques et ludiques avec sa nouvelle brochure "Apprendre en s'amusant". Disponible gratuitement à l'Office du Tourisme d'Amay (ch. Roosevelt, 10), vous y trouverez une multitude d'idées pour des excursions et des activités alliant éducation et loisirs.

Pour assimiler une matière, un sujet, rien ne vaut l'expérience : vivre les choses, les partager, les expérimenter, se tromper et essayer encore. La combinaison entre théorie et pratique est essentielle pour l'acquisition des connaissances et le développement de la créativité.

Consultez également la brochure via ce lien https://www.terres-de-meuse.be/activites-pedagogiques

Le guide touristique 2021 est arrivé !

Vous êtes gourmands de dépaysement et d'authenticité ? Notre région possède de nombreux atouts pour rendre votre séjour inoubliable !

Disponible gratuitement à l'Office du Tourisme d'Amay (ch. Roosevelt, 10), vous trouverez dans ce guide un aperçu des principales richesses de notre région. Attractions touristiques, balades, terroir, restaurants, hébergements... Pour vous aider à organiser votre future escapade, d'un jour ou plus (vous n'aurez pas envie de partir)...

Téléchargez-le également via ce lien : https://bit.ly/guide-2021

4 PLAN ENERGIE CLIMAT : ETAT D'AVANCEMENT

Les communes sont aujourd'hui des acteurs incontournables pour relever les défis actuels de la transition énergétique. Mais la réussite de ce projet ambitieux dépend de l'implication de tous les habitants de la commune.

En octobre 2018, la Commune d'Amay, implémentait un Plan d'actions Energie Climat. Après deux années de mise en route, nous avons voulu faire le point sur l'état d'avancement des projets et l'évolution du Plan qui doit faire l'objet d'une évaluation et d'une actualisation cette année.

Objectif et répartition des émissions par secteur (données de 2014)

Pour rappel, en adhérant en 2016 à la Convention des Maires européens en faveur de l'énergie durable et du climat, la Commune d'Amay s'est engagée à œuvrer pour une réduction des émissions de gaz à effets de serre de 40% d'ici 2030 et à prendre des mesures d'adaptation aux impacts indéniables du changement climatique.

Outre les actions visant à réduire les émissions générées par ses propres activités, l'Administration s'est ainsi engagée à mobiliser et accompagner les citoyens, commerçants, entreprises et agriculteurs de son territoire en vue d'atteindre ces objectifs.

Présentation du bilan carbone du territoire communal

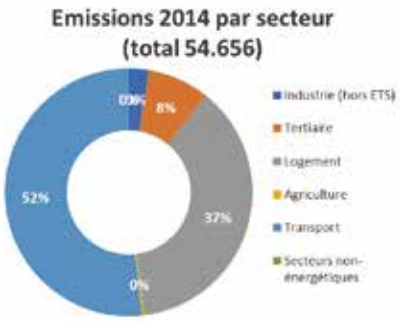

La plus grosse partie des émissions de CO2 est imputable aux secteurs du transport (52%) et du logement (37%).

En 2014, les systèmes de productions d'énergie renouvelable présents sur le territoire, à savoir l'installation hydraulique sur la Meuse et les installations photovoltaïques, permettaient de couvrir 17 % des consommations totales du territoire.

Etat d'avancement des actions du Plan

Déclinés en fiches projets, le plan d'actions cible à la fois les bâtiments communaux, l'éclairage public, les logements et déplacements privés, les entreprises & commerces locaux et les exploitations agricoles. Le plan met l'accent notamment sur les réductions de consommation au niveau du transport et des logements.

Les émissions liées aux activités de l'Administration communale représentent 3% des émissions du territoire amaytois. Notre Administration souhaite toutefois adopter un rôle d'exemplarité et renforcer ses actions.

#1 - Eclairage public

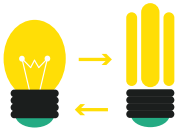

La Commune d'Amay va renouveler l'ensemble de son parc d'éclairage public sur les voiries communales d'ici 2024.

Le remplacement des LEDs le long des voiries communales est effectué en 3 phases :

- **La phase 1** est en cours de réalisation
- **La phase 2** est sur les rails (attribution au Conseil communal de février 2021),
- **La phase 3** est prévue en 2024.

Grâce aux subsides de Resa et d'ELECTRABEL, ce projet permet de réduire les consommations d'électricité de 530 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 180 ménages. **L'économie financière se chiffre à plus de 82.000 € par an.** Il permet également de réduire la pollution lumineuse.

#2 - Mobilité

Dans ce plan d'action PAEDC, il a été établi que le secteur du transport est responsable de 52% des émissions de CO2.

Pour les détenteurs de voitures électriques, un marché **pour l'installation d'une borne de recharge** sur le site du hall omnisports Robert Collignon a été attribué en 2020. Cette borne devrait être opérationnelle dans le courant de cette année.

Pour les propriétaires de véhicules roulant au gaz naturel, une pompe CNG est également opérationnelle à la **station DATS,** voisine du Colruyt, depuis février 2021.

De son côté, l'Administration communale poursuit la **verdurisation de sa flotte de véhicules.**

Ainsi, deux véhicules électriques ont été acquis en 2015 et un véhicule au CNG *(Compressed Natural Gas)* en 2019.

Bien que les Amaytois restent pour l'heure attachés à leur voiture, favoriser la mobilité douce est la piste privilégiée en ce qui concerne les alternatives de transport. Pour ce faire, plusieurs projets voient le jour.

1. Dépôt de candidature pour **l'appel à projet « Pollec 2020 »** du SPW, relatif à **l'éclairage intelligent de voies lentes.** Ce subside de 75.000 € (max 75% de subsides) permettrait de réaliser un éclairage LED sur détection de mouvement sur une voie lente se situant entre la caserne militaire et la gare d'Amay.

2. Dépôt de candidature pour **l'appel à projet « WaCy » d'aménagement de voies cyclables** lancé par la Région Wallonne, visant à soutenir les villes et communes volontaires présentant un haut potentiel de développement du vélo quotidien à brève échéance, et désireuses de créer sur leur territoire les conditions propices à la pratique du vélo au quotidien.
3. Les **projets et actions de sensibilisation** développés **en partenariat avec le GAL Jesuishesbignon.be**

La création du futur réseau cyclable par le GAL : Sur base des itinéraires existants et de l'étude des voies accessibles, le GAL Mobilité réalise des circuits permettant de relier les communes, leurs entités et de favoriser les petits trajets à vélo au cœur de chaque localité.

"Je pédale pour ma forme" : ce programme initié par le GAL en 2018 dans notre commune, propose chaque année aux citoyens désireux de se remettre en selle, de suivre des séances de vélo sur les chemins de notre belle commune, guidés par un groupe d'animateurs amaytois, formés et passionnés par le deux-roues !

#3 - Logement

Guichet Energie

- **Notre conseillère Energie informe et guide les citoyens** : information sur les primes régionales et les prêts à 0% octroyés pour les travaux économiseurs d'énergie, …
- **Le CPAS poursuit également sa mission de guidance énergétique** pour les ménages précarisés.

Logements passifs

En 2018, notre Commune a obtenu une subvention de la Région Wallonne, lui permettant de réaliser la construction de trois maisons passives rue de la Pâche, logements destinés à des ménages à faibles revenus.

Il s'agit de logements de transit destinés à héberger temporairement des familles en état de précarité ou privés de logement pour des motifs de force majeure (incendie,...).

#4 - Bâtiments communaux

Adhésion à Renowatt

Dans le cadre de son adhésion au projet RenoWatt, notre Commune bénéficie d'une aide pour la réalisation d'audits énergétiques, la rédaction de cahiers des charges et le groupement d'achat de travaux. Quatre bâtiments ont fait l'objet d'audits énergétiques dont 3 ont été retenus pour la réalisation de travaux : Hall Omnisports, la Stade de la Gravière et le Centre culturel.

Cela représente ± 250.000,00 € TVAC de travaux. **Sur 15 ans, cela représente 380.000,00 € d'économie cumulée (actualisée).**

L'objectif est de réduire de 35% les consommations électriques et, pour la Gravière, de réduire de 20% les consommation de gaz. Pendant 3 ans, la société qui remportera le marché devra prouver que les économies d'énergie sont atteintes.

Projets économiseurs d'énergie

La Commune d'Amay continue sa politique d'investissements dans les économies d'énergie.

Ainsi dans le cadre de l'appel à projet UREBA exceptionnel, **des travaux pourront être réalisés à l'école des Thiers :** remplacement des châssis, installation d'un système de ventilation double flux et isolation du plancher depuis les vides ventilés. Travaux estimés à 355.656 € TVAC (dont 207.200 € de subsides).

Le délai de réalisation est fixé à décembre 2023 (+ 1 an de prolongation max.).

D'autres rénovations sont mis en œuvre : le remplacement des châssis et de la chaudière au gymnase d'Ampsin (marché attribué), la rénovation énergétique d'un logement d'urgence au-dessus de la bibliothèque (opérationnel depuis février 2021) et le relighting des bâtiments administratifs.

Lutte contre la surchauffe des bâtiments communaux par le placement de protections solaires extérieures et/ou intérieures à l'hôtel de Ville et aux services Travaux & Urbanisme.

#5 - Alimentation locale et durable

La question de l'alimentation a également une certaine importance dans le cadre du Plan Climat.

Circuits-courts

Dans notre commune, vous trouverez une diversité d'enseignes de produits locaux dans notre répertoire des "producteurs et artisants locaux *(https://www.amay.be/annuaire)*.

Une tendance aux circuits courts se confirme à Amay par le développement **de points relais (le GAC, le Point Ferme, HesbiCoop et dernièrement WaahCoop).**

Le GAL a également élaboré une carte interactive (via le lien suivant: *http://jesuishesbignon.be/cartographie-des-alternatives-en-circuits-courts-hesbaye-liegeoise/)* des producteurs d'alimentation locaux.

L'action communale n'est pas en reste.

Cantine durable

En janvier 2019, le CPAS d'Amay adhérait au projet « Green Deal » qui vise à mobiliser les cantines et cuisines de collectivités de tous milieux de vie, ainsi que les acteurs en lien avec ces cantines, afin d'augmenter l'aspect durable des repas qui y sont proposés.

Label « Commune Commerce équitable »

En décembre 2020, Amay est devenue « Commune du commerce équitable ». Un label qui favorise la consommation de produits équitables et bio issus des pays du Sud et du Nord grâce à l'effort collectif de commerces de proximité, d'associations, d'une école, d'une entreprise et de l'Administration communale.

Sensibilisation sur l'alimentation dans les écoles

Depuis plusieurs années, différentes actions de sensibilisation sont menées dans les écoles maternelles et primaires à propos des fruits et légumes de saison.

#6 - Biodiversité

L'Action Pack Hesb'Haie du GAL Jesuishesbignon.be a remporté un franc succès dans notre commune. 28 Amaytois ont commandé en tout 96 packs, donc un total de 2.880 arbres et 960 mètres de haies.

L'action communale, de son côté, poursuit la sensibilisation aux espèces végétales invasives (la Berce du Caucase et la Renouée du Japon).

D'autres projets liés à la préservation de notre environnement ont également vu le jour sur notre territoire : le système de collecte des cannettes abandonnées, la sensibilisation au Zéro Déchet, l'adhésion à la Ressourcerie en Pays de liège (collecte des encombrants) et prochainement la création d'une « donnerie virtuellle ».

Coordination des actions du Plan

Afin de suivre et d'évaluer les actions du Plan Energie Climat en vue d'éventuellement apporter certaines modifications en cours de route, le recrutement d'un coordinateur à mi-temps est en cours.

Ses missions : évaluer les actions menées, mettre à jour le plan et assurer son suivi ; mettre en place, mobiliser et coordonner l'équipe énergie climat interne à l'Administration et le comité de pilotage ; mobiliser l'ensemble des acteurs (citoyens, industries, commerces,...) par des actions de sensibilisation et une communication accrue ; renforcer la collaboration avec les acteurs du territoire (écoles, comités de quartier, centre culturel,...); mener certaines actions en matière de logements, mobilité, ...

A l'horizon 2030, notre pays devra réduire ses émissions. Les actions menées dans ce Plan, passées et à venir, tracent un chemin pour inscrire Amay dans une transition énergétique qui nécessite des efforts considérables pour rénover nos logements, changer nos façons de nous déplacer, de nous nourrir ou encore de consommer. Ensemble, nous pouvons agir et devenir une société bas carbone.

Plan sur *www.amay.be* - Nathalie Dethy, conseillère Energie - 085/310 543 - service.energie@amay.be

CAMPAGNE DE VACCINATION

Pourquoi me faire vacciner ?

La vaccination contre la COVID 19 vise 2 objectifs principaux:

* Protéger les plus vulnérables par effet direct: la personne vaccinée est protégée contre le virus. Elle ne développe pas la maladie ou bien les symptômes en sont fortement atténués.
* Permettre un retour à la vie «normale» par effet indirect: vacciner la majeure partie de la population permettrait de stopper la circulation du virus et donc de sortir de la situation de crise sanitaire actuelle.

Qui prend en charge le coût du vaccin ?

Le vaccin est pris en charge par les autorités publiques ; la personne vaccinée ne doit rien débourser.

Les vaccins contre la COVID-19

* Vaccins à base d'ARN messager (par exemple Pfizer and BioNTech, CureVac et Moderna).
* Vaccins à vecteurs viraux (par exemple AstraZeneca et Janssen (Johnson & Johnson))
* Vaccins inactivés (GSK en association avec Sanofi)

Comment agit un vaccin ?

Un vaccin stimule une réaction de notre système immunitaire afin que notre corps "reconnaisse" un virus ou une bactérie spécifique sans tomber malade: le vaccin cherche à mimer la maladie sauvage de manière à faire réagir l'immunité sans développer la maladie.

Lorsque nous entrons ensuite en contact avec ce virus ou cette bactérie, notre système immunitaire "se souvient" de cet agent pathogène.

NOS AMIES, LES ABEILLES !

Saviez-vous qu'il en existe près de 400 espèces, et ce uniquement en Belgique et plus de 2.000 en Europe ? Cette diversité, bien souvent méconnue, est pourtant une des clés de la biodiversité végétale de nos régions.

Les abeilles et les autres pollinisateurs, tels que les papillons et les syrphes transportent le pollen de fleurs en fleurs, ce qui permet la reproduction de nombreuses plantes.

Sans eux, pas de haricot, tomate, potiron... Plus de 85% des fruits et légumes ne peuvent se développer sans leurs actions et disparaitraient des rayons de magasins, de nos frigos et de nos assiettes.

Pourtant, ces pollinisateurs sont en danger. Les abeilles et plus généralement les insectes disparaissent ! Ce problème serait dû à un ensemble de causes : utilisation de pesticides, perte ou dégradation des habitats, la présence de parasites et de prédateurs invasifs (l'acarien varroa et le frelon asiatique). Une disparition totale aurait de graves conséquences écologiques et économiques (la pollinisation naturelle est estimée à 153 milliards d'euros chaque année au niveau mondial). Contre ce processus, nous pouvons agir !

Dans le cadre du PLAN MAYA de notre commune, des actions favorables à la préservation des insectes butineurs peuvent être réalisées.

Accueillir les pollinisateurs chez soi

Pour accueillir les pollinisateurs chez vous, il vous faut aménager des lieux de nidification et de ponte (les hôtels à insectes). Quelques morceaux de bois, un peu d'outillage, et c'est parti !

Une bûche percée de quelques galeries de 4 à 12 mm de diamètre et d'une dizaine de centimètres de long, ou encore un fagot de tiges creuses (bambou, berce commune, etc.) ou à moelle (sureaux, etc.) suffiront bien souvent pour accentuer la présence d'abeilles sauvages dans votre jardin. Un diamètre de 8mm attirera les osmies, facilement reconnaissable avec leur derrière roux.

Conserver des espaces plus naturels dans votre jardin. Un tas de bois, un talus de terre ou de sable, ou encore des talus empierrés ainsi que des espaces verts que l'on ne tond pas peuvent déjà offrir de très beaux gîtes aux pollinisateurs.

Ne pas oublier le couvert !

Les plantes mellifères sont plus utiles et fournissent plus de ressources que d'autres pour les pollinisateurs. Les deux ressources principales recherchées sont la quantité de pollen et de nectar que la plante produit. Certaines produisent plus de nectar (qui sera transformé en miel par les abeilles), d'autre produisent plus de pollen (pour l'alimentation des larves), et certaines sont excellentes dans la production de ces deux ressources !

La phacélie, le saule marsault ou encore le marronnier sont d'excellents exemples ! Mais la meilleure idée ne serait-elle pas de laisser des espaces naturels ou apparaîtront naturellement des plantes adaptées ?

Plus d'infos sur le Plan Maya ? *http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?IDC=5617* Brochures téléchargeables éditées par le SPW Environnement: l'une sur le Plan Maya, la seconde sur les arbres et arbustes mellifères et la 3e sur l'aménagement des prairies de plantes sauvages.

ecolo

Ampsin Flône Jehay Ombret Amay

Voici un an environ qu'un fameux virus, apparu en Chine fin 2019, a bouleversé toutes nos vies tant aux niveaux socio-économique et médical que dans tous les rapports que nous entretenons les uns avec les autres. Et après un an, nous ne voyons toujours pas le bout d'une crise profonde qui frappe tous les secteurs professionnels et toutes les catégories de la population, à commencer par les enfants et les jeunes particulièrement touchés par tous les manques qui leur sont imposés.

Il ne se passe pas un jour sans que l'on ne nous parle du mal-être des jeunes, du manque de perspectives pour tous ceux qui ont perdu leur emploi ou qui ne peuvent tout simplement pas exercer leur profession, de l'isolement de trop nombreuses personnes livrées à elles-mêmes, et plus particulièrement des personnes les plus âgées de notre société.

Nous ne mesurons pas complètement tous les effets de cette crise à court, moyen et long termes, mais nous craignons les conséquences qu'elle aura sur notre santé physique et mentale, ou en augmentation des inégalités et de la précarité.

Il nous tarde de retrouver une vie plus ou moins normale dans les prochains mois, d'avoir accès aux activités sportives et culturelles. Nous voudrions serrer nos proches dans nos bras, retrouver le plaisir de boire un verre et rire ensemble.

Dans ce contexte, malgré les souffrances et les difficultés apparues tout au long de l'année, il nous est cependant permis d'espérer, devant toutes les initiatives qui ont vu le jour et la solidarité qui s'exprime au jour le jour, en famille, mais aussi entre voisins, dans les quartiers ou envers les plus démunis. Rappelons tous les services et aides apportés par différentes structures telles que le CPAS, le PCS ou de nombreuses associations de notre Commune.

Alors que certains voudraient voir se dresser les catégories sociales entre elles, il est important de nous dire que c'est ensemble que nous relèverons le défi ; c'est ensemble que nous sortirons de cette crise ; c'est par le dialogue et le partage, par la volonté de construire davantage de liens, y compris intergénérationnels, que nous retrouverons le goût des autres et de la vie, tout simplement.

L'équipe ECOLO Amay
slecoloamay@gmail.com

AMAY PLUS — LA FORCE DE NOS IDÉES

Aides pour le mouvement sportif

Face à la crise sanitaire qui nous touche, des aides sont mises en place pour soutenir le milieu sportif.

A l'initiative de Madame la Ministre des Sports en Fédération Wallonie-Bruxelles, suite à des échanges constructifs avec les différents niveaux de pouvoir et grâce à la contribution active de ceux-ci en matière de contenu, retrouvez, ci-dessous, les renseignements et contacts utiles en termes de soutien.

Plusieurs mesures sont mises en place en 2021 :

La deuxième édition de l'opération « j'me bouge pour mon club » à hauteur de 1,2 millions. Les modalités sont communiquées, notamment via le site de l'Adeps et la page Facebook de l'opération **« Jmebougepourmonclub ».**

Une enveloppe de 324.000 euros pour soutenir les fédérations pilotes dans le cadre de la digitalisation des cours spécifiques pour la formation des cadres sportifs.

Un montant de 3 millions dégagé lors du dernier conclave budgétaire afin de venir en aide aux fédérations et aux clubs en 2021. La ventilation entre les 63 fédérations et associations sportives est établie en prenant en considération des critères liés à l'impact du COVID sur les activités ainsi que sur des éléments sportifs quantitatifs et qualitatifs.

Les fédérations pourront utiliser le montant selon différentes modalités, à savoir:

les fédérations/associations pourront utiliser à leur bénéfice, au maximum 20% du montant obtenu pour faire face à des problèmes de trésorerie, pour mener des actions de promotion, etc.

les fédérations devront utiliser au minimum 80% du montant obtenu au bénéfice des clubs, sous forme de réduction des frais administratifs, des frais de cotisation, des frais d'organisation de championnats, etc.

Infos Utiles :

Association des Etablissements Sportifs ASBL (AES)

Allée du Bol d'Air, 13 bte 2

4031 ANGLEUR

Tel : 04/336.82.20 - info@aes-asbl.be

Association Interfédérale du Sport Francophone est l'association des fédérations sportives belges francophones – 04/344.46.06 - info@aisf.be

Soutenez le Mouvement AMAY PLUS

PS

Tri des déchets : du changement à partir du 1er janvier 2022 concernant les langes jetables

Lors du Conseil communal du 25 janvier 2021, j'ai interpellé le Collège suite à l'information reçue d'Intradel concernant les langes jetables.

En effet à partir du 1er janvier 2022, ceux-ci devront être jetés dans le conteneur gris (tout venant) et non plus dans celui des organiques (vert) car l'évolution de la composition des langes jetables entraîne des problèmes lors du recyclage des déchets.

Au-delà de la mission confiée à Intradel pour sensibiliser à l'utilisation des langes lavables et limiter l'utilisation des langes jetables, il me semble opportun d'anticiper et d'étudier la possibilité d'aides envisageables pour les ménages, crèches, gardiennes ONE, écoles.... compte tenu de l'impact qu'aura ce changement pour les utilisateurs, avec une augmentation de la consommation des énergies (eau, électricité,...) et inévitablement une augmentation des factures.

Le prix des langes lavables est également à prendre en considération.

Un groupe de travail interne étant constitué au niveau de l'Administration, notre groupe reviendra vers vous pour vous informer de l'évolution de ce dossier.

Collecte des sapins :

Plusieurs amaytois me sont revenus en me signalant très justement qu'il n'y avait pas eu de collecte dans leurs rues.

Lors du conseil du mois de janvier, j'ai interpellé le Collège en signalant que de nombreuses rues avaient été oubliées lors de la collecte du 6 janvier 2021.

Le Collège réceptif à mon interpellation s'engage à demander à Intradel 2 passages en 2022.

Pour le Groupe Ps
Delizée Marc
Conseiller communal

Agenda

Dimanche 7 mars
Repair Café
de 10h à 14h - Amay'nagement
Chaussée Freddy Terwagne 74/76

Inscriptions
Plaines de Pâques
du 8 mars au le 26 mars
www.amay.be

Collecte de sang

Le vendredi 12 mars, la Croix-Rouge organise une journée don de sang au quartier militaire d'AMAY (route militaire N°1).
Les Amaytois sont les bienvenus.
Inscription via le site : Service du Sang de la Croix-Rouge de Belgique : www.donneurdesang.be
Un geste citoyen en ces périodes difficiles !

Les 10 et 11 mars entre 8h et 16h
Manœuvres militaires
cfr. www.amay.be

Du samedi 13 au dimanche 14 mars
Opération Arc-en-ciel

L'asbl Arc-en-Ciel lance la 67e édition de son opération du 13/3 au 14/3/21 avec récolte de vivres non périssables redistribués à des associations d'enfants du 1 au 26/03.
Il n'y aura pas de porte à porte mais distribution de toutes-boites puis ramassage des sacs déposés sur les pas de porte par des groupes locaux de citoyens.
Les bénévoles porteront un autocollant "Opération Arc-en-Ciel, je participe" afin d'être identifiés.

Mercredi 24 mars de 20h à 21h
Conseil communal
www.amay.be

LE PRINTEMPS SANS PESTICIDES

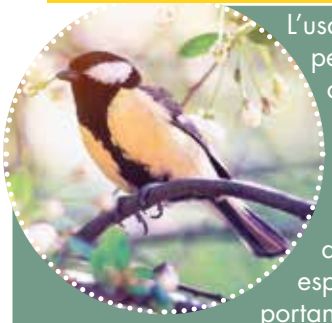

L'usage excessif de pesticides menace directement notre santé et notre environnement. Il provoque des dommages à de nombreuses espèces d'une importance capitale pour notre écosystème, comme les papillons, les abeilles, les oiseaux, les hérissons,… Nos ressources en eau sont également impactées.

Du 20 mars au 20 juin prochain, nous vous invitons à découvrir des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides de synthèse ! Plusieurs actions sur le terrain (conférences, animations, démonstrations, portes ouvertes, spectacles,…) sont organisées : une incroyable source de **bonnes idées pour jardiner au naturel !**

L'objectif ? Montrer qu'il existe énormément d'alternatives aux pesticides : la binette, le désherbeur thermique, l'enherbement, l'eau bouillante, le purin d'ortie, le purin de tanaisie, le purin de fougère, le purin de sureau noir, la décoction d'ail et la décoction de prêle.

www.printempssanspesticides.be

Cette organisation est coordonnée par l'association Adalia, en collaboration avec Natagora et soutenue par le Ministre de l'environnement wallon.

Dans le cadre d'une action de sensibilisation d'Intradel, nous disposons au **service Environnement (rue de l'Industrie, 67)** de la brochure « Moins de pesticides, moins de déchets spéciaux et moins de pollution… C'est tout bénéfice pour la santé et l'environnement ! ».

Se passer des pesticides, c'est possible et c'est surtout obligatoire dans deux cas de figure depuis le 1er septembre 2014 !

www.amay.be ou auprès de Didier Marchandise, Conseiller Environnement, au 085/316 615 ou par e-mail : didier.marchandise@amay.be

NEWS CPAS

Dossier médical global (DMG)

L'ouverture d'un dossier médical global (DMG) chez votre médecin généraliste vous offre un meilleur accompagnement individuel et permet une meilleure concertation entre les médecins. Grâce au module de prévention, vous pouvez surveiller votre santé de manière préventive. En outre, vous bénéficiez d'un meilleur remboursement pour une consultation ou une visite de votre médecin généraliste.

Qu'est-ce qu'un DMG?

Le DMG contient toutes vos données médicales (opérations, maladies chroniques, traitements en cours, etc).

Quels sont les avantages ?

Le DMG permet de limiter le montant de la part personnelle que vous devez payer pour une consultation au cabinet de votre médecin généraliste à :

- 1,5 € si vous êtes bénéficiaire de l'intervention majorée
- 6 € si vous ne bénéficiez pour pas de l'intervention majorée.

Le DMG permet en outre, si vous avez minimum 75 ans et/ou si vous êtes malades chroniques, une diminution de 30% de la part personnelle que vous devez payer pour une visite à domicile.

Combien coûte un DMG ?

Le DMG est gratuit. Il peut se faire lors de votre consultation par vous-même ou par un membre de la famille / proche. Vous payez un montant déterminé à votre médecin généraliste : **31,80 € pour le DMG (au 1er janvier 2021) + le coût de la consultation, mais votre mutualité rembourse intégralement ce montant.** Si vous demandez à votre médecin généraliste d'appliquer le régime du tiers payant, il ne peut pas refuser.

Consultez l'article complet sur www.amay.be

Contactez votre mutuelle pour obtenir des informations plus complètes sur les avantages qu'elle vous propose.

Source : Belgium.be

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel.**

Distribué par points de dépôts chaque mois (sauf juillet et août)

Téléchargez gratuitement App mobile "Amay" via Google Play ou l'App Store.

En pdf via le site **www.amay.be** ou sur demande par mail à **communication@amay.be** | Chaussée Roosevelt 10 | ☎ 085 31 44 48

Mensuel d'information de la Commune d'Amay
Éditeur responsable :
le Collège communal

Commune d'Amay